

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	9	
votants	10	

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 novembre 2024

PRESENTS : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. SEON J.
BEYNEL M. GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L.
VACHON T.

EXCUSÉ : M. GIANDOLINI D.

ABSENTE : Mme PADEL S.

PROCURATION : M. GIANDOLINI D. a donné procuration à M.
VILLARD C.

Secrétaire élu pour la durée de la session : M. VACHON T.

OBJET : VERSEMENT SUBVENTION BUDGET CCAS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L
1611-4,

Considérant les besoins de financement du CCAS et afin d'équilibrer le
budget,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 657363 du
budget primitif 2024 de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

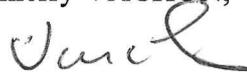
DECIDE d'accorder au CCAS une subvention de fonctionnement d'un
montant de 3.161,45 € pour l'exercice 2024,

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Thierry VACHON,



Le Maire,
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 19 décembre 2024

Publié le 19 décembre 2024